

Programme de formation

CQP EGA

1. OBJECTIFS

La formation se décline en 5 blocs de compétences.

La validation de ces 5 blocs de compétence donne accès à la certification professionnelle inscrite au RNCP :

Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Grimpeur d'Arbres

A l'issus de la formation, le stagiaire sera capable de :

A. Bloc de compétence n°1:

Observer les caractéristiques biologiques, physiologiques et biomécaniques des arbres.

- Identifier les différentes espèces d'arbres
- Établir le plan d'un espace arboré défini
- Connaître les caractéristiques des différentes espèces d'arbres
- Tenir compte des caractéristiques des différentes espèces d'arbres
- Connaître les facteurs de développement des arbres
- Identifier les arbres supports
- Effectuer un diagnostic phytosanitaire d'un arbre
- Adapter l'atelier à l'espace de pratique
- Prendre en compte l'impact de l'activité sur l'arbre

B. Bloc de compétence n°2 :

Mobiliser les connaissances nécessaires à l'encadrement des activités de grimpe d'Arbres en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation des APS.

- formaliser son programme en fonction des pratiquants, du contexte et de l'environnement
- Mettre en pratique les techniques et savoirs acquis en centre de formation lors d'actions d'animation et d'éducation en situation
- formaliser son programme en tenant compte du cadre institutionnel et juridique lié à l'encadrement des APS
- formaliser une action éducative en tenant compte de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

C. Bloc de compétence n°3 :

Maîtriser les connaissances liées au matériel nécessaire à l'activité.

- Adapter son matériel EPI à la situation.

- Identifier les caractéristiques du matériel spécifique à la grimpe d'arbres
- Contrôler, gérer et entretenir le matériel.
- Respecter le cadre réglementaire lié à l'utilisation et à la mise à disposition des équipements de protection individuelle

D. Bloc de compétence n°4 :

Maîtriser les techniques d'évolution dans les arbres permettant de mettre en oeuvre des ateliers de pratique.

- Évoluer en autonomie dans les Arbres.
- Préparer et sécuriser un espace d'évolution
- Installer et sécuriser les différents « ateliers » de grimpe d'arbres du groupe 1
- Installer et sécuriser les différents « ateliers » de grimpe d'arbres du groupe 2
- Mettre en place des ateliers cohérents en terme d'utilisation pour les pratiquants
- Respecter le principe de sécurité des ancrages arboricoles
- Prendre des mesures pour limiter son impact sur l'arbre

E. Bloc de compétence n°5 :

Assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers.

- Mettre en place une analyse de risque
- Transmettre des consignes de sécurité et veiller à leur application
- Porter assistance et secours au public et mettre en oeuvre les différentes étapes d'un secours en hauteur

2. PUBLICS ET PRÉREQUIS

Le CQP EGA est accessible par la voie de la formation professionnelle et par la voie de l'expérience (VAE).

La formation CQP EGA s'adresse à un public adulte.

Pré requis :

Les candidats souhaitant entrer en formation professionnelle C.Q.P. E.G.A. doivent répondre aux exigences suivantes :

- Être âgé de 18 ans au minimum
- Fournir un certificat médical précisant la non contre-indication à la pratique de l'activité.
- Justifier d'un niveau technique conforme à la spécificité de l'activité (réussir le test de progression décrit ci dessous.)
- Posséder le PSC1 ou une qualification admise en équivalence (AFPS, CSST, ...)

La conformité de ces exigences préalables est assurée par l'organisme de formation qui vérifie les attestations du candidat et organise un test de progression dans les arbres.

Organisation du test de progression dans les arbres :

Ce test de progression est organisé par les organismes de formation, sur un arbre équipé et d'après les consignes données par un formateur référent qui accompagne le candidat dans l'arbre.

Il doit permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de s'équiper pour grimper en sécurité.
- d'accéder sur corde à la fausse fourche placée à plus de 15 mètres du sol.
- de se déplacer dans l'arbre et d'atteindre des cibles pré-installées.
- d'installer une corde de travail sur un nouveau point d'ancrage désigné par le formateur.
- de descendre sur cette corde dite de travail.

Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.)

Les personnes pouvant justifier sur les 3 dernières années, d'au moins 600 heures d'expérience d'encadrement professionnel ou bénévole en lien avec le C.Q.P. E.G.A., dans des structures reconnues et déclarées pour la pratique de l'activité de Grimpe d'Arbres ou Grimpe Encadrée dans les Arbres, peuvent déposer une demande de validation des acquis auprès du SNGEA (article 9 du règlement du CQP EGA).

Le candidat ne peut déposer qu'une seule demande de V.A.E. pendant la même année civile pour le CQP « éducateur grimpe d'arbres ».

Tout ou partie des unités capitalisables du CQP peuvent être obtenues par la voie de la VAE.

3. DURÉE

La durée totale de la formation est de 350 heures réparties comme suit :

- 210 heures en centre de formation :
 - 30 jours de 7 heures réparties sur 6 semaines.
 - Horaires : 9h/12h - 13h30/17h30
 - Dates :
 - Printemps : début de deuxième semaine de mars à la fin de la deuxième semaine d'avril
 - Automne 2017 : début de deuxième semaine de septembre à la fin de la deuxième semaine d'octobre
- 140 heures de stage pratique : 20 jours de stage en structure professionnelle habilitée par le SNGEA.

4. MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

A. Supports pédagogiques

Un support de cours individuel est distribué à l'issus de chaque sujet traité en formation.

L'ensemble du fond documentaire distribué sur un cursus CQP EGA couvre les 5 blocs de compétence.

Des documents complémentaires sont également fournis :

- bibliographie
- glossaire de l'arbre
- mémoire DEA "Historique de la Grimpe d'Arbres"
- différents documents plus "culturels" sur les Arbres

Une bibliographie spécialisée sur différents thèmes en lien avec l'Arbre est mise à disposition durant la formation en centre : une trentaine d'ouvrages techniques et généralistes.

B. Moyens pédagogiques en salle

Les cours en salle sont dispensés à Saint Julien Molin Molette dans les locaux de l'association l'Essaim de Julie.

Les sujets théoriques sont présentés sous forme de PowerPoint à l'aide d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur.

Des moyens supplémentaires sont mis en œuvre selon le sujet étudié :

- Biologie/Physiologie de l'Arbre :
 - loupes binoculaires
 - microscope avec caméra numérique
 - échantillons
- Biomécanique :
 - dynamomètre
 - portique de mesure des forces et des contraintes
- Diagnostique et taille :
 - échantillons
- Pédagogie :
 - outils d'évaluations
 - jeux collaboratifs
- Echauffement / biomécanique
 - jeux collaboratifs
- Matériel EPI :
 - échantillons de matériel au rebut
 - éléments d'EPI divers
 - portique de facteur de chute

C. Moyens technique pour les activités de grimpe d'Arbres

L'ensemble du matériel technique nécessaire aux formations de grimpe (BC4 et BC5) est consigné dans des registres de sécurité EPI répondant aux normes en vigueur.

Notre stock de matériel comprend :

- 12 Kits EPI
- 12 Kits d'ateliers de groupe 1 (type moulinette)
- 6 Kits d'ateliers de groupe 2 (type tyrolienne, pont de singe)
- 6 Kits AGED (secours dans les Arbres)
- 12 Kits bivouacs sur hamac

D. Espaces de pratique de Grimpe d'Arbres

Les différentes techniques de Grimpe d'Arbres sont enseignées sur des espaces naturels ou urbains, pour la plupart situés dans le Parc Naturel Régional du Pilat.

Tous les sites de grimpe sont conventionnés avec les propriétaires ou les gestionnaires (collectivités territoriales).

Nous disposons actuellement de 7 sites de grimpe répartis sur différentes communes :

- Colombier sous Pilat : 3
- Saint Sauveur en Rue : 1
- Annonay : 1
- Marllhes : 1
- Saint Marcel lès Annonay : 1

E. Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de 7 formateurs, chacun intervient dans un ou plusieurs domaines selon ses compétences :

- **Michel JEAN :**
 - Formateur depuis 2009
 - Professionnel Grimpe d'Arbres depuis 2002
 - Expert en arboriculture d'ornement
 - Domaine d'intervention :
 - biologie/physiologie/diagnostic de l'Arbre
 - réglementation du sport
 - techniques de grimpe et de secours
 - ateliers de groupe 2
- **Laurence BERNON :**
 - Formatrice depuis 2009
 - Professionnelle grimpe d'Arbres depuis 2003
 - Domaine d'intervention :
 - pédagogie/projet d'animation
 - techniques de grimpe

- ateliers groupe 1 et groupe 2
- **Basile SAILLANT :**
 - Formateur depuis 2013
 - Professionnel grimpe d'Arbres depuis 2009
 - Grimpeur Arboriste
 - Domaine d'intervention :
 - techniques de grimpe et de secours
 - ateliers de groupe 2
 - gestion/contrôle EPI
- **Yannick BAILLY :**
 - Formateur depuis 2009
 - Professionnel grimpe d'Arbres depuis 2004
 - Formateur BAFA
 - Domaine d'intervention :
 - pédagogie/projet d'animation
 - ateliers groupe 1
- **Rached BOUNZEL :**
 - Formateur depuis 2009
 - Professionnel grimpe d'Arbres depuis 1999
 - Expert en arboriculture d'ornement
 - Formateur CS élagage
 - Domaine d'intervention :
 - biologie/physiologie/diagnostic de l'Arbre
- **Matthieu AUDOIN :**
 - Formateur depuis 2009
 - Professionnel grimpe d'Arbres depuis 2005
 - Domaine d'intervention :
 - ateliers de groupe 1
- **Julien LESTANG :**
 - Formateur depuis 2011
 - Entraîneur de rugby
 - Ostéopathe
 - Domaine d'intervention :
 - Anatomie, physiologie du corps humain, échauffement

5. CONTENU

A. Bloc de compétence n°1 : 42h / connaissance de l'Arbre

- évolution du règne végétal
- la cellule végétale
- les tissus du tronc

- la photosynthèse
- compartimentation (C.O.D.I.T)
- notions de biomécanique
- impact
- les clés de détermination
- les facteurs d'agression des arbres
- les critères d'observation pour la méthode diagnostique
- réalisation d'une fiche diagnostic type, exercices de terrain
- approche architecturale des arbres
- techniques de taille, exercices de terrain

B. Bloc de compétence n°2 : 42h / tronc commun

- Organisation du sport en France
- La réglementation : code du sport
- Historique et évolution de la Grimpe d'Arbres
- Anatomie, physiologie du corps humain
- Traumatismes, prévention
- Echauffement : théorie et pratique
- Prise en compte des caractéristiques psychologiques et sociales des pratiquants
- Préparer son action éducative.
- Elaborer un programme pour une action éducative.
- Evaluer son action éducative.
- Rédiger un bilan pédagogique.

C. Bloc de compétence n°3 : 14h / Gestion et contrôle EPI

- Caractéristiques techniques des différents matériels utilisés en Grimpe d'Arbres
- Réglementation des EPI.
- Gestion, vérification et entretien : théorie et pratique.
- Facteurs de chute, force de choc.

D. Bloc de compétence n°4 : 98h / techniques de grimpe et d'installation d'ateliers groupe 1 et groupe 2

- Techniques de grimpe en auto assurance
- Déplacements dans les Arbres
- Installation d'ateliers sensoriels (groupe 1)
- Installation d'ateliers sensationnels (groupe 2)
- Techniques d'encadrement et d'animation

E. Bloc de compétence n°5 : 14h / Analyse de risque et secours en hauteur

- Analyse de risque
- Prévention des risques

- Organisation des secours
- Techniques de réchappe
- Assistance à grimpeur en difficulté
- Secours dans les Arbres

F. Stage pratique : 140h en structure professionnelle sous la responsabilité d'un tuteur

- mise en situation pédagogique
- conception de projet
- installation d'ateliers
- diagnostics

6. SUIVI ET ÉVALUATION

A. Formation en centre

L'assiduité du stagiaire est vérifiée chaque demi-journée par la signature d'une feuille de présence.

- Pour les activités de grimpe (BC4), la progression des acquis tout au long du cursus, est consignées chaque jour sur une grille d'évaluation comportant 6 niveaux :
 - à surveiller
 - à suivre
 - moyen -
 - moyen +
 - bien
 - très bien
- Une évaluation individuelle est réalisée en fin de de formation en centre (210h) et concerne chaque bloc de compétence :
 - BC1 biologie / physiologie : QCM
 - BC1 démarche diagnostique : diagnostic physiologique, pathologique et mécanique d'un Arbre
 - BC2 réglementation : QCM
 - BC2 échauffement : QCM
 - BC2 pédagogie : étude de cas
 - BC3 gestion contrôle EPI :
 - QCM
 - contrôle de deux éléments d'EPI (textile et métal)
 - BC4 ateliers groupe 1 :
 - évaluation de l'installation d'une moulinette
 - évaluation de l'installation d'une corde de déplacement
 - BC4 ateliers groupe 2 :
 - évaluation de l'installation d'un atelier groupe 2 tiré au sort
 - BC5 secours :

- mise en situation de secours dans les arbres sur une épreuve chronométrée

B. En stage pratique

Toute période de stage pratique nécessite la mise en place d'une convention tripartite conclue entre :

- L'organisme de formation
- Une structure habilitée pour l'accueil de stagiaire (SAS)
- Le stagiaire

Chaque stagiaire est suivi individuellement par un "Copain CEPALE", membre de l'équipe pédagogique qui s'assure que le stage correspond au profil du stagiaire.

- Chaque période de stage pratique fait l'objet d'une fiche de suivi et d'évaluation du stagiaire, remplie par le tuteur et insérée dans le livret de qualification du stagiaire.
- Une évaluation est réalisée en cours de stage pratique pour valider les Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP). Cette évaluation est réalisée par un évaluateur habilité par le SNGEA lors d'une observation au poste de travail réalisée sous la responsabilité d'un tuteur. La validation des EPMSP s'effectue sur la base d'une grille d'observation (règlement CQP EGA).
- Il est demandé au stagiaire de réaliser un rapport de stage d'une vingtaine de page décrivant deux animations réalisées lors de ses stages.

C. Jury d'examen final

Les épreuves de certification finale sont organisées par le SNGEA, délégataire de la CPNEF (branche sport) pour la formation CQP EGA.

Les épreuves sont les suivantes :

- BC1 démarche diagnostique : diagnostic physiologique, pathologique et mécanique d'un Arbre
- BC2 réglementation : QCM
- BC2 échauffement : QCM
- BC2 pédagogie : présentation orale du rapport de stage
- BC3 gestion contrôle EPI :
 - QCM
 - contrôle de deux éléments d'EPI (textile et métal)
- BC4 ateliers groupe 2 :
 - évaluation de l'installation d'un atelier groupe 2 tiré au sort
- BC5 secours :
 - mise en situation de secours dans les arbres sur une épreuve chronométrée

7. ATTESTATION FIN DE FORMATION

A. Fin de formation en centre

En fin de formation en centre, une attestation est remise au stagiaire précisant :

- **Les objectifs opérationnels de la formation**
- la durée de la formation
- Les résultats obtenus aux évaluations en centre sont présentées sous forme de fiche profil comportant 17 critères :
 - lecture de l'arbre
 - maîtrise de la démarche diagnostique
 - soucieux de l'impact
 - connaissances théoriques sur l'arbre
 - maîtrise des techniques de grimpe
 - maîtrise installation ateliers groupe 1
 - maîtrise installation ateliers groupes 2
 - à l'aise avec le public
 - propose des projets d'animation
 - créativité en animation
 - démarche d'analyse de risque
 - attentif à la sécurité du public
 - techniques AGED
 - gestion du matériel
 - auto analyse de sa pratique
 - réalise un bilan d'animation
 - comportement professionnel
- Pour chaque critère, 3 niveaux possibles : acquis/en cours d'acquisition/non acquis

La fiche profil est insérée dans le livret de qualification du stagiaire pour consultation par les différents tuteurs de stage.

B. Certification fin de formation

En fin de cursus, une fois les différents blocs de compétence validés par le SNGEA et les éléments administratifs validés par la CPNEF, le stagiaire reçoit son diplôme :

Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Grimpe d'Arbres